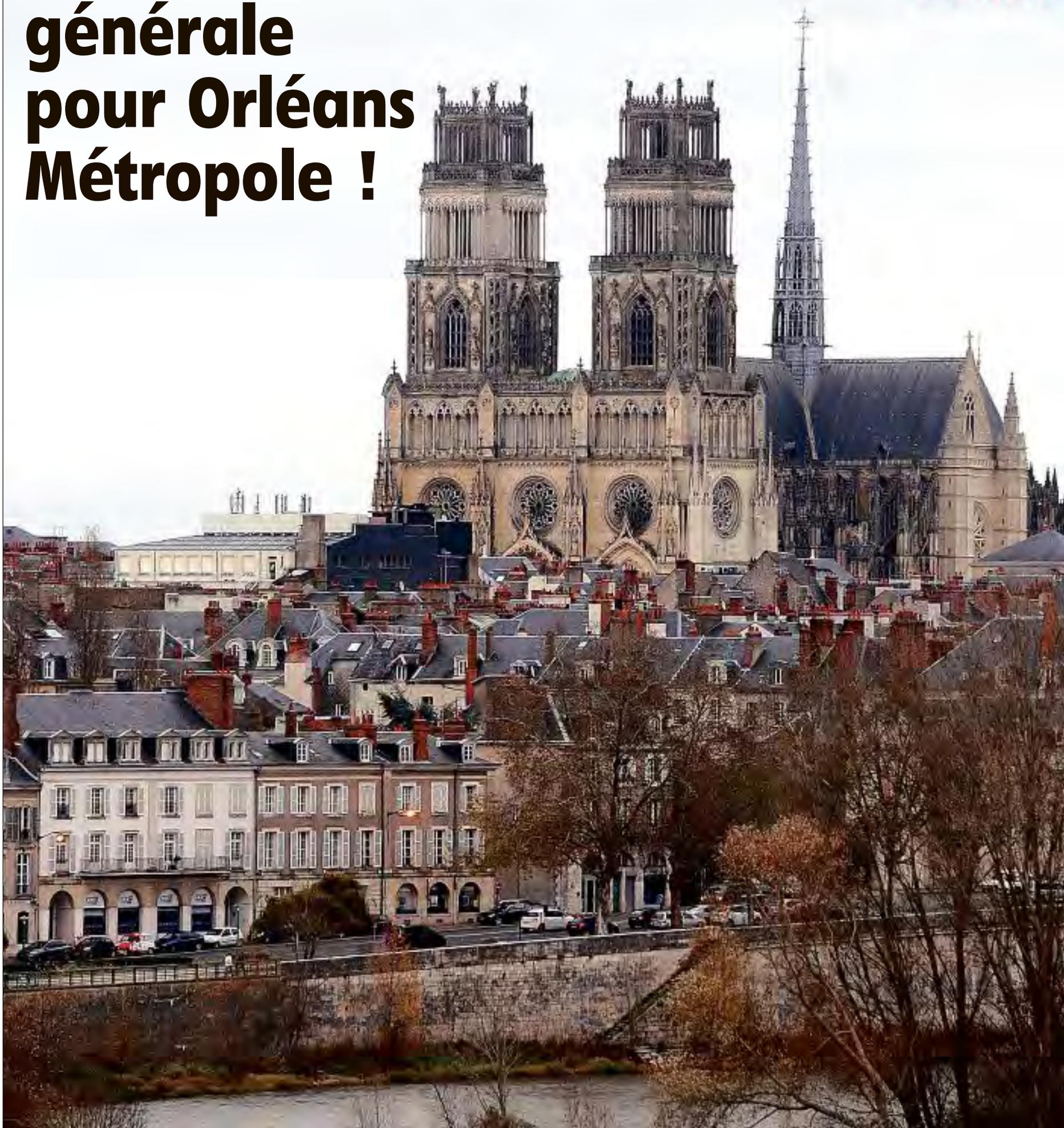


Mobilisation générale pour Orléans Métropole !

 la république
du centre



Monsieur Jean Pierre Sueur / Ayant droit sueur.jp@wanadoo.fr



*Orléans Val de Loire,
Cap sur la Métropole !*

UNE CHANCE POUR NOTRE TERRITOIRE

RENDEZ-VOUS SAMEDI 5 NOVEMBRE 2016 DE 10H00 À 18H00

SUR LA PLACE DU MARTROI À ORLÉANS

POUR TOUT COMPRENDRE SUR LA
TRANSFORMATION DE L'AGGLO
ORLÉANS VAL DE LOIRE EN MÉTROPOLE

www.orleans-agglo.fr

 Agglo
Orléans Val de Loire

Cap sur la métropole

COLLECTIVITÉ ■ Une journée d'échanges ce samedi, place du Martroi à Orléans pour comprendre la métropole

Réfléchir au territoire de demain

L'agglomération d'Orléans ambitionne d'obtenir le statut de métropole, le plus haut échelon dans la hiérarchie des intercommunalités en France. Une occasion rare de réfléchir aux enjeux de demain.

Christine Broudic

christine.broudic@centrefrance.com

C'était presque couru d'avance. Dans le contexte politique actuel, entre une Assemblée nationale à gauche, un Sénat à droite, l'approche d'élections présidentielle, législatives et sénatoriales, le projet de l'agglomération d'Orléans d'obtenir le statut de métropole risquait bien de connaître un faux départ.

C'est l'heure de la mobilisation générale

La réussite du dossier orléanais dépend en fait d'un projet de loi déposé, en août dernier, par le gouvernement. Ce dernier est consacré en grande partie au futur statut de Paris. Y est inclus un article 41 sur le statut des métropoles qui autoriserait Orléans, comme Dijon, Saint-Étienne et Toulon à faire leur entrée dans ce cercle fermé de villes françaises qui comptent.



INTERCOMMUNALITÉ. La métropole, une garantie pour affronter les défis économiques de demain.

Douche froide la semaine dernière. La commission des lois du Sénat supprime le fameux article à la demande du rapporteur de la loi. C'est de bonne guerre... Législatives. Mais à ce jeu-là, et heureusement, rien n'est perdu.

Des amendements ont été déposés, le texte n'est pas encore passé entre les mains des députés qui risquent de voter le contraire des sénateurs... Bref, Orléans et son agglomération conservent à ce jour toutes leurs chances pour

bénéficier dans les mois qui viennent du fameux statut. Mais pour quoi faire justement ?

S'interroger sur le devenir du territoire

La première révolution interviendra le 1^{er} janvier prochain lorsque la communauté d'agglomération Orléans-Val de Loire se sera transformée en communauté urbaine et aura adopté son nouveau nom : Orléans Métropole. Vous commencez à perdre le fil, là... Pourquoi s'appeler métropole alors que l'on

n'aura pas encore le statut ? Parce que métropole n'est pas une marque déposée. N'importe quelle collectivité peut s'emparer du nom.

Quoi qu'il en soit, au 1^{er} janvier 2017, Orléans Métropole va hériter de nouvelles compétences, et non des moindres (celle de la gestion de l'eau, par exemple) et d'une dotation plus importante de l'État.

C'est le moment de se demander. À quoi bon, dès lors, briguer le statut

de métropole ? Bon, on ne va pas vous mentir. Au niveau des compétences, cela ne risque pas de changer grand-chose. La communauté urbaine en disposera déjà d'importantes et nombreuses.

L'essentiel est ailleurs. Le statut positionnera Orléans et son agglomération comme un acteur décisionnaire de son territoire. À être en capacité de traiter d'égal à égal avec les autres collectivités. Et, cela, c'est primordial notamment dans le

secteur du développement économique.

Et puis, c'est aussi une question de principe. Les nouvelles régions françaises ont été taillées sur mesure pour être en capacité de rivaliser avec d'autres régions à l'échelle européennes. Quasi toutes ont leur capitale bénéficiant du statut de métropole. Alors pourquoi pas la région Centre-Val de Loire ?

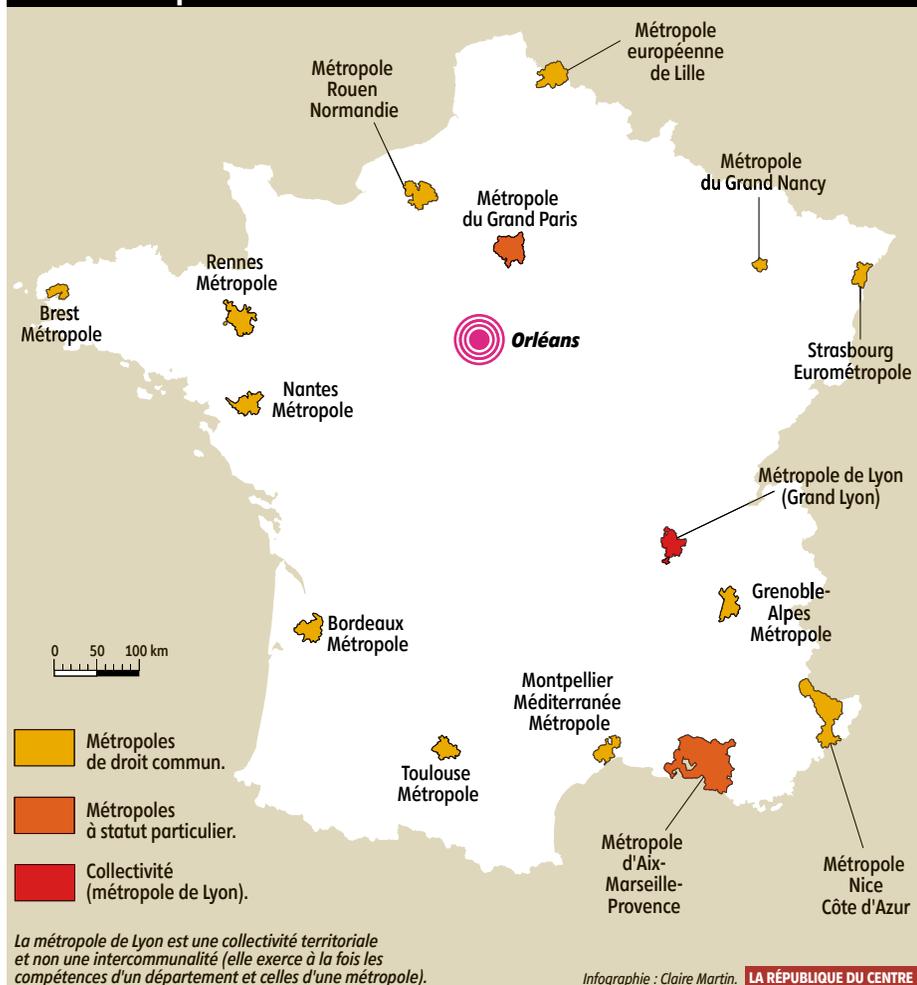
Enfin, l'ambition nourrie par l'ensemble des élus de l'agglomération offre une formidable occasion de réfléchir au territoire de demain. Et c'est à ce moment-là que l'on a envie d'écrire « Orléanais, réveillez-vous ! »

Arrêtez de vivre cachés, de voir le verre à moitié vide plutôt qu'à moitié plein. Ouvrez les yeux, regardez autour de vous et soyez fiers de votre territoire.

Orléans, la ville où l'on passe sur la route des vacances. Ben, non, certains ont choisi de s'y arrêter. Parce qu'ils y ont trouvé un emploi, la Loire, des services...

Alors, oui, mobilisez-vous. Les occasions sont rares de s'interroger sur le devenir d'un territoire, sur ce qui en fait la force, sur ce qui en fait la faiblesse aussi. Bref, il est grand temps aujourd'hui de se mobiliser. De clamer haut et fort qu'Orléans, finalement, ce n'est pas si mal... ■

Les 15 métropoles en France



Les vingt-deux communes de l'agglomération d'Orléans

Boigny-sur-Bionne

(2.183 habitants)

Bou

(904 hab.)

Château

(1.381 hab.)

La Chapelle-Saint-Mesmin

(10.078 hab.)

Chécy

(8.756 hab.)

Combleux

(482 hab.)

Fleury-les-Aubrais

(20.677 hab.)

Ingré

(8.282 hab.)

Mardié

(2.510 hab.)

Marigny-les-Usages

(1.229 hab.)

Olivet

(20.458 hab.)

Orléans

(114.375 hab.)

Ormes

(3.725 hab.)

Saint-Cyr-en-Val

(3.192 hab.)

Saint-Denis-en-Val

(7.275 hab.)

Saint-Hilaire-Saint-Mesmin

(2.929 hab.)

Saint-Jean-de-Braye

(19.571 hab.)

Saint-Jean-le-Blanc

(8.104 hab.)

Saint-Jean-de-la-Ruelle

(16.488 hab.)

Saint-Pryvé-Saint-Mesmin

(5.297 hab.)

Saran

(15.449 hab.)

Semoy

(3.287 hab.)

Le nombre d'habitants pour chaque commune provient du dernier recensement de la population effectué en 2013 par l'Institut national de la statistique et des études économiques.

DIAPORAMA PARTICIPATIF

Les élus de l'Agglo se battent actuellement afin d'obtenir le statut de métropole. De votre côté, si vous deviez valoriser Orléans et son agglomération, quels endroits voudriez-vous mettre en avant ? Envoyez-nous vos plus beaux clichés via notre page Facebook ou sur webmaster.larep@centrefrance.com. Un diaporama de vos endroits préférés sera disponible sur notre site dans le dossier « Cap sur la métropole ». ■

Cap sur la métropole

Les compétences de l'intercommunalité d'aujourd'hui à demain

Aujourd'hui ...



Déplacements et mobilité

- Plans de déplacements urbains,
- transports en commun,
- mobilités douces.



Habitat et politique de la ville

- Programme local de l'habitat,
- politique du logement,
- contrat de ville (zones prioritaires),
- gens du voyage...



Développement économique, social et culturel

- ZA,
- emploi,
- commerce,
- enseignement supérieur,
- recherche.



Environnement et cadre de vie

- Gestion des déchets,
- lutte contre la pollution de l'air,
- nuisances sonores,
- maîtrise de l'énergie.



Aménagement de l'espace communautaire

- Schéma de cohérence territoriale,
- aménagement d'espaces, de voies et aires de stationnement d'intérêt communautaire.

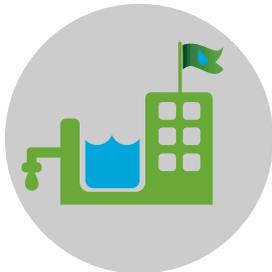


Services d'intérêt collectif

- Assainissement,
- crématorium.

les nouvelles compétences transférées par la réforme territoriale

(à partir du 1^{er} janvier 2017)



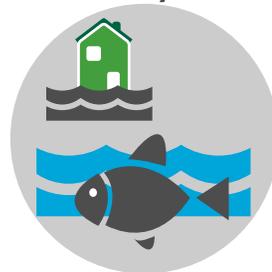
Services d'intérêt collectif

- Eau potable.



Aménagement de l'espace communautaire

- Plan local d'urbanisme intercommunal.



Environnement et cadre de vie

- Gestion des milieux aquatiques
- et prévention des inondations.



Développement économique, social et culturel

- Zones d'activités économiques (plus seulement d'intérêt communautaire),
- tourisme,
- accompagnement du commerce de proximité.

les nouvelles compétences acquises par la communauté urbaine



Habitat et politique de la ville

- Réhabilitation de logements insalubres.



Aménagement de l'espace communautaire

- Voiries et aires de stationnement (plus seulement d'intérêt communautaire).



Politique de développement économique, social et culturel

- équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire



Services d'intérêt collectif

- Cimetières (création ou extension),
- contribution à la transition énergétique,
- réseaux de chaleur et de froid urbain,
- distribution publique d'électricité et de gaz.

les nouvelles compétences acquises par la Métropole

(courant 2017)



Aménagement de l'espace communautaire

- Valorisation du patrimoine naturel et paysager,
- gouvernance et aménagement des gares,
- espaces publics dédiés à tout mode de déplacement urbain.



Services d'intérêt collectif

- Cimetières d'intérêt métropolitain,
- défense - incendie,
- infrastructures de charge de véhicules électriques.

Cap sur la métropole

POLITIQUE ■ À droite, comme à gauche de l'échiquier politique, on croit en les vertus d'Orléans... Métropole

Mobilisation générale chez les élus

Sénateurs et députés du Loiret seront sur le pied de guerre, ces prochaines semaines, pour permettre à l'agglomération d'Orléans d'obtenir le statut de métropole. Explications.

Is s'étaient déjà mobilisés pour permettre à Orléans de conserver son statut de capitale régionale au moment des débats sur la loi NotRe. Ils ont remis, depuis, l'ouvrage sur le métier pour obtenir le statut de métropole.

Olivier Carré, député-maire LR d'Orléans. « Il se passe plein de choses à Orléans et on ne le sait pas assez. Que ce soit sur le plan culturel, sportif, économique, associatif... Dans un contexte budgétaire contraint, il s'agit d'insuffler une nouvelle dynamique. Pour les habitants, cela ne changera pas grand chose. Leur mairie reste la porte d'entrée. Mais, derrière, le statut de métropole nous permet d'avoir une vraie vision stratégique du territoire. De révéler, avec encore plus de force, nos atouts. »

Serge Grouard, député LR et adjoint au maire d'Orléans, chargé du dossier métropole. « On pourrait penser que les choses sont inscrites dans le marbre. Mais non. La question est : est-ce que nous confortons Orléans, son agglomération, son territoire parmi les grands de France, et donc d'Europe, ou est-ce que nous passons à



ÉLUS. De gauche à droite, de haut en bas : Olivier Carré, Serge Grouard, Charles-Eric Lemaignan et Jean-Pierre Sueur.

côté ? Il s'offre à nous une chance formidable de faire reconnaître tous les atouts d'Orléans et de son agglomération, de renforcer son attractivité. C'est l'avenir de notre territoire qui se joue sur ce dossier. »

Charles-Eric Lemaignan, président LR de la communauté d'agglomération Orléans-Val de Loire. « La métropole nous permet plus de lisibilité et d'attractivité. Elle nous permet aussi en regroupant davantage nos moyens, d'être plus forts à la fois pour contribuer au rayonnement de notre agglomération mais, aussi, pour répondre efficacement aux besoins de nos concitoyens. Et nous pourrions bénéficier d'investissements de l'État, en matière d'innovation, de recherche et d'enseignement supérieur. »

Jean-Pierre Sueur, sénateur PS du Loiret et ancien maire d'Orléans. « J'ai appris à connaître Orléans et j'aime profondément cette ville. Et je pense avoir beaucoup fait pour elle. Parfois, les Orléanais donnent l'impression qu'ils ne sont jamais contents ou, alors, ils ne le font pas savoir. Que l'agglomération se transforme en communauté urbaine est déjà une bonne chose. Elle le peut, d'ailleurs, grâce à un amendement Jean-Pierre Sueur-Jean Germain. Mais le statut de métropole est une occasion de renforcer Orléans dans son statut de capitale régionale. » ■

Pour mieux comprendre les différents statuts

C'est comme une fusée à trois étages. Premier niveau : la communauté d'agglomération, statut dont bénéficie à ce jour l'agglomération d'Orléans. Deuxième niveau : la communauté urbaine. Troisième niveau : la métropole.

1 Qu'est-ce qu'une communauté d'agglomération ? C'est un établissement public de coopération intercommunale (EPCI). La communauté d'agglomération Orléans-Val de Loire réunit, aujourd'hui, 22 communes. Elle exerce des compétences exclusives et, pour certaines, partagées avec les communes membres. Les lois NOTRe et ALUR font monter en puissance les intercommunalités en leur confiant, à partir du 1^{er} janvier 2017, des compétences supplémentaires comme la gestion des zones d'activités économiques, le tourisme, l'urbanisme, l'eau potable...



ASSEMBLÉE. Le conseil communautaire de l'agglomération Orléans-Val de Loire se compose de 95 membres dont deux suppléants.

2 Qu'est-ce qu'une communauté urbaine ? C'est un ensemble de communes, associées également au sein d'un EPCI, et qui représente un bassin de plus de 250.000 habitants (seuil imposé par la loi Maptam en 2014). Les communautés urbaines

exercent un plus grand nombre de compétences obligatoires que la communauté d'agglomération. Et, pour les mettre en œuvre, les communautés urbaines bénéficient de dotations supplémentaires de l'État. Pour le territoire orléanais, elles représen-

tent une manne de 5 à 6 millions d'euros.

3 Qu'est-ce qu'une métropole ? Les métropoles créées par la loi Maptam de janvier 2014 sont le fruit d'une importante réforme territoriale destinée à rendre l'action publique plus efficace et mieux

adaptée aux besoins des citoyens. La métropole exerce aussi des compétences plus importantes, dont certaines en collaboration avec le Département (social) et la Région (développement économique). ■

RENDEZ-VOUS

Aujourd'hui. Afin de permettre à chaque habitant de l'agglomération de s'approprier le projet et d'en saisir les enjeux, l'Agglo, ses élus et ses services, invitent les habitants à venir à leur rencontre, ce samedi, de 10 à 18 heures, place du Martroi, à Orléans, pour échanger sur le projet métropole, répondre aux questions et prendre part au choix des futurs logo et signature.

À 10 h 30, une conférence « La Métropole, une chance pour notre territoire » sera proposée dans les locaux de la CCI.

Prochaines réunions publiques. Lundi 14 novembre, à 19 heures à La Passerelle à Fleury-les-Aubrais.

Mardi 15 novembre, à 19 heures, à la salle des fêtes de Montission à Saint-Jean-le-Blanc.

Lundi. Début de la lecture, en séance publique, au Sénat, du projet de loi qui pourrait permettre à l'agglomération d'obtenir le statut de métropole.

Cap sur la métropole

Ils ont choisi Orléans et disent pourquoi



INTÉGRATION. Delphine Clero se considère aujourd'hui comme Orléanaise. PHOTO CHRISTELLE BEYSSERE

Pour eux, Orléans n'est pas qu'une ville de passage. Ils ont fini par s'y établir. Comme Delphine Clero qui a été l'agent des Miss France, à Paris. Arrivée à Orléans, par amour, en 2008, elle compte bien y rester pour travailler et profiter du cadre de vie en famille.

Maurane Speroni

« **C'**est un concours de circonstances qui m'a fait découvrir Orléans. Aujourd'hui j'y travaille et je profite de mes enfants dans un cadre magnifique », explique Delphine Clero, 42 ans.

Entre 2003 et 2008, elle est responsable de la communication chez Endemol (avec des émissions comme Star Academy ou Loft Story), puis au sein de la société Miss France. Elle crée le poste d'agent de Miss et accompagne Cindy Fabre, Alexandra Rosenfeld, Rachel Legrain-Trapani et Valérie Bègue dans tous leurs déplacements. « Une superbe expérience. »

Sa vie prend un nouveau tournant au moment où elle rencontre un Orléanais. « Ses parents habitent à Olivet. On venait y

prendre un bol d'air tous les week-ends. À Paris, je travaillais tout le temps », se souvient-elle.

Fin 2008, la Parisienne s'installe dans la cité johannique. « Gaël était super fier de ramener la Parisienne ici. Il m'a fait découvrir la ville, me l'a fait apprécier et aimer de plus en plus. » Mère d'une petite fille à l'époque, elle souhaite « agrandir la famille et faire grandir ses enfants loin de toute cette folie parisienne ». Et créer son entreprise. « Ici, je reste proche de mon réseau mais avec la douceur de vivre de la ville. »

« **Mêler vie privée et un travail que j'adore** »

Depuis 2011, elle gère, avec son mari, Hasard et coïncidence, une entreprise d'événementiel. Ce sont eux qui organisent, pour l'Agglo, la journée d'information autour du passage à la métropole, sur la place du Martroi.

Delphine Clero assure n'avoir eu aucun mal à s'intégrer à Orléans, « sa ville » désormais. « À Paris, je ne me sentais pas particulièrement impliquée dans la vie locale. Je n'avais pas ce sentiment d'appartenance que j'ai développé aujourd'hui. » La mère de famille apprécie « la proximité avec les chefs d'entreprises et les personnalités publiques », dans la ville de taille moyenne. Mais aussi les bords de Loire, pour son footing ou les balades en famille et « les fabuleux couchers de soleil ».

Partie pour rester

« Il se passe plein de choses : le festival de Loire, les fêtes johanniques, les clubs sportifs. On peut sortir tous les soirs si on le veut ! » Ses filles, qui ont aujourd'hui 6 et 9 ans, ne sont pas en reste : patinoire, cours de danse, parcs, île Charlemagne, proximité de la campagne.

Aujourd'hui, la dirigeante d'entreprise n'envisage pas de quitter sa ville d'adoption. « Ici, je suis parvenue à mêler vie privée et un travail que j'adore. Je m'y plais vraiment. On va rester, c'est sûr ! » ■

Alexandre Letourneur n'est pas d'Orléans, même si...

Ils sont, aujourd'hui, plus de 21.000. Eux, ce sont les membres de la communauté « Tu es d'Orléans si... », la version locale, créée par Alexandre Letourneur, d'un groupe Facebook répandu dans de nombreuses villes françaises.

Cet entrepreneur de 28 ans est né à Chartres. Il est arrivé dans la cité johannique en 2007, dans le cadre de ses études. D'abord Staps (Sciences et techniques des activités physiques et sportives), puis la faculté de droit.

Très « connecté », le jeune homme a rapidement eu connaissance du phénomène « Tu es de... ». « Le groupe Orléans n'existait pas. Sachant que c'est une grande ville, appréciée par ses habitants, et qu'ils sont souvent investis, je me suis dit que ça pouvait être sympa de le lancer », explique Alexandre Letourneur.

La communauté est particulièrement active. « Je me contente de faire le modérateur. Le flux est bien nourri. Il y a notamment des gens partis d'Orléans, nostalgiques. Beaucoup de photos souvenir sont postées », déclare l'Orléanais.



WEB. Le jeune entrepreneur est installé à Orléans depuis 2007. Il est le fondateur de la page aux 20.000 fans créée en 2014.

« Partageons ensemble nos histoires, le tout dans le respect de la personne et donnons une belle image de notre ville si riche de culture grâce à nos expériences », invite-t-il sur sa page Facebook.

« Je n'ai pas envie de partir »

L'Eurélien a définitivement pris ses marques ici. « C'est une ville plus grande, plus dynamique. Elle correspond davantage à

mon rythme de vie, à mes loisirs. Tous les soirs, des sorties sont possibles », argumente le jeune homme.

La Loire, « magnifique », la cathédrale, « grandiose », la proximité de Paris... Il apprécie, à leur juste valeur, les atouts d'Orléans. « Je n'ai pas envie de partir », confie le fondateur de la page aux 20.000 fans. ■

B.L.

David Mazzoncini s'y est posé « après une vie de vagabond »

Orléans, cela a d'abord été une étape de plus dans la carrière de footballeur professionnel de David Mazzoncini.

Débarqué en 2006 pour aider l'USO à quitter le CFA (4^e division) et retrouver un peu de son lustre, ce milieu de terrain formé à Martigues, aperçu aussi du côté du Havre, de Cannes et Bastia, qui a par la suite exporté ses talents en Chine, en Espagne et au Qatar avant de gagner le Loiret, n'en est jamais reparti. Il y a disputé ses derniers matches officiels à Saint-Pryvé, où on l'a connu ensuite directeur sportif, et élevé ses trois filles.

L'école de sa fille y est pour beaucoup

« Si je suis dans le coin encore aujourd'hui, c'est d'ailleurs un peu grâce à ma première fille, et à son école maternelle, où elle se plaisait et qui nous satisfaisait pleinement, ma femme et moi. Elle y apprendrait l'anglais en moyenne section, ce qu'on n'était pas sûr de retrouver ailleurs », indique ce frin-



DÉCENNIE. David Mazzoncini a gagné le Loiret en 2006 et n'en est jamais reparti. LA REP'

quant quadra, séduit aussi par la qualité de vie offerte dans l'agglomération orléanaise.

« Après ma vie de vagabond, j'ai, en effet, été content de me poser ici, dans cet environnement agréable. Le soleil me manque bien un peu parfois, et je ne dirais pas non à quelques degrés de plus de temps en temps, mais je me plais ici, comme

toute ma famille », poursuit l'ancien pro du ballon rond, qui consacre désormais « les trois quarts de son temps à une société d'événementiel sportif ». Il joue aussi les go-between pour un ami fabricant de produits led. Il n'est pas rare, non plus, de l'apercevoir au bord d'un terrain de foot de l'agglo. On ne se refait pas... ■

R.C.

Cap sur la métropole

ÉCONOMIE ■ Des entrepreneurs orléanais se retrouvent au sein du collectif « Grand Orléans Métropole »

« Un écrin pour rêver notre futur »

Pascal Grégoire, l'un des initiateurs du « GOM », assure que le passage en métropole permettra de densifier le tissu économique, de créer des emplois.

ENTRETIEN

Nicolas Da Cunha

nicolas.dacunha@centrefrance.com

Ils sont 76 entrepreneurs. Tous convaincus de l'intérêt pour Orléans et son territoire d'enfiler, à l'été prochain, le costume de métropole. Pour le faire savoir, un peu plus encore, ils se sont réunis en mai dernier au sein du collectif « Grand Orléans Métropole ». Pour eux, l'essor économique d'Orléans est indissociable du changement de statut. Les explications de Pascal Grégoire, l'un des créateurs du mouvement.

■ **Pour quelles raisons le passage en métropole s'annonce indispensable pour le tissu économique ?** C'est simple. Aujourd'hui, il existe environ 200 agglomérations ; bientôt, la France comptera une quinzaine de métropoles. C'est donc plus facile de vivre 1 parmi 15 que 1 parmi 200. C'est une ques-



ENTREPRISE. Pascal Grégoire, membre du « GOM » : « Orléans manque de visibilité, le territoire n'a pas d'identité forte. Avec la métropole, Orléans sera également visible à l'étranger ».

tion de visibilité. La métropole sera un outil permettant d'attirer des sociétés et donc des salariés.

■ **Ce qui est aujourd'hui plus compliqué...** Quand on est une métropole, on devient plus visible. Depuis une quinzaine d'années, j'ai pu constater que lors d'une fusion entre deux entreprises, deux entités, le siège ne restait pas à Orléans mais s'installait plutôt à Paris, Nantes ou Strasbourg. Tout simplement, parce qu'Orléans manque de visibilité, le territoire n'a pas d'identité forte. Avec la métropole, il sera également visible à l'étranger.

■ **Peut-on déjà évaluer, en termes de richesse, les conséquences du passage en métropole ?** Non, on ne peut pas le quantifier. Mais il est certain que si nous ne devenons pas une métropole, ce sera une perte. Il y a plusieurs années, nous n'avions pas réussi à avoir le TGV. Aujourd'hui encore, nous le payons.

■ **À quels secteurs, le nouveau statut pourrait-il bénéficier ?**

Tous. Mais on a identifié des secteurs comme la formation, le service à la personne, la santé, l'hôtellerie et la restauration... Par exemple, par rapport au projet de grande salle à Orléans sur le site du parc des expositions, des hôtels quatre étoiles se positionneraient déjà. Sans la métropole, nous deviendrions une ville-dortoir. La métropole est un écrin pour rêver notre futur. C'est un outil de promotion, de communication très important.

■ **Avec un passage en métropole, comment imaginez-vous Orléans et son territoire dans 10-15 ans ?** Avec des incubateurs comme le Lab'O, des start-up devenues de grosses structures... Des entreprises internationales souhaitant se développer en France pourraient choisir Orléans. Il existe aussi des secteurs, comme l'agriculture, sur lesquels nous sommes novateurs. Ils sont créateurs d'emplois. Et puis, d'ici 10-15 ans, d'autres filières peuvent émerger. Avec la dynamique de la métropole, des entreprises s'intéresseraient alors à Orléans. ■

Trouver un équilibre entre territoires urbains et ruraux

Si le projet de l'agglomération d'Orléans d'obtenir le statut de métropole se heurte à des résistances au Sénat, c'est que celui-ci a été résumé en une opposition ville-campagne. La métropole orléanaise menace-t-elle la ruralité ? Hugues Saury, le président du conseil départemental du Loiret, s'en explique.

Il n'a pas été surpris que, dans le projet de loi consacré au statut de Paris, l'article qui doit permettre à Orléans d'obtenir le statut de métropole, a été supprimé d'emblée par la commission des lois du Sénat.

« Nous avons fait partie des collectivités auditionnées, précise Hugues Saury. Frédéric Néraud a plaidé, au nom du département, de la pertinence du changement de statut. Mais il a bien senti que le rapporteur de la loi n'y était pas favorable. »

Mathieu Darnaud, jeune (41 ans) sénateur de l'Ardeche, et rapporteur de ladite loi, est membre du groupe Les Républicains (LR) au Sénat. Un groupe LR qui a fait de la défense de la ruralité un cheval de bataille.

Peu importe que certaines des villes aspirantes au statut de métropole



LEITMOTIV. Pour Hugues Saury (à droite), « l'idée n'est pas d'opposer un territoire à l'autre. C'est, à l'inverse, de trouver un parfait équilibre et de proposer une équité de traitement. ».

soient elles-mêmes gérées par des élus LR (Orléans, Saint-Étienne, Toulon), ce n'est pas la grande ville qui mangera la gentille campagne. Le résumé est certes caricatural. Mais on n'en est pas loin.

« Dans le Loiret, on tend au contraire à montrer qu'il peut exister un bon équilibre entre les zones rurales et les zones urbaines » explique Hugues Saury. « Il y a de nombreuses personnes qui habitent

dans un rayon de 20, 30, 40 km autour d'Orléans, et qui viennent travailler chaque jour dans l'agglomération. Obtenir le statut de métropole ne veut pas dire urbanisation galopante. »

Le thème de la ruralité a fait, dernièrement, l'objet d'assises organisées par le conseil départemental. Celles-ci ont réuni 120 maires et présidents de communautés de communes. « On a constitué un groupe de travail,

mené une enquête, animé des réunions thématiques. L'objectif sera ensuite de formuler des propositions. »

En bonne intelligence

D'ores et déjà, l'accès à Internet et au haut débit, l'accès aux soins, l'emploi, la mobilité, la téléphonie s'imposent comme des problématiques prégnantes. « Des thématiques que l'on peut retrouver aussi en milieu urbain, poursuit Hugues Saury. Mais l'idée

n'est d'opposer un territoire à l'autre. C'est, à l'inverse, de trouver un parfait équilibre et de proposer une équité de traitement. »

Ce discours, tenu dans le Loiret, n'est pas forcément partagé par les autres départements dont les chefs-lieux aspirent au statut de métropole. « Sur des échanges que j'ai pu avoir avec d'autres élus, je sens bien qu'il y a certaines réticences. »

Car en plus de l'équilibre entre zones rurales et urbaines, il y a aussi un équilibre à trouver entre métropole et département.

« La loi impose en effet une nouvelle répartition des compétences entre département et métropole. Mais, là encore, nous travaillons en bonne intelligence. Il était important, pour le Loiret, qu'Orléans conserve son statut de capitale de la région Centre-Val de Loire. L'obtention, en plus, du statut de métropole, peut servir à l'ensemble du département. On voit bien ce qui se passe sur le Montargis où il y a, aussi, volonté de se regrouper, de s'organiser pour mieux mutualiser et gagner en efficacité. » ■

Christine Broudic
christine.broudic@centrefrance.com

LE LOIRET

Population. 665.587 habitants (population légale recensée en 2013).

Gentilé. Loirétain, Loirétaine.

Superficie. 6.775 km².

Densité. 98 habitant/km².

Subdivisions. 3 arrondissements (Orléans, Pithiviers, Montargis), 5 circonscriptions législatives, 21 cantons, 28 intercommunalités, 327 communes.

Chef-lieu. Orléans. Sous-préfectures : Pithiviers et Montargis.

Conseil départemental. Président : Hugues Saury.

Préfet. Nacer Meddah.

Histoire. Le département a été créé à la Révolution française, le 4 mars 1790, en application de la loi du 22 décembre 1789, à partir d'une partie de la province de l'Orléanais. Le Loiret tire directement son nom de la rivière Loiret, une résurgence de la Loire.

Géographie. Le Loiret est limitrophe des départements de l'Essonne, de Seine-et-Marne, de l'Yonne, de la Nièvre, du Cher, de Loir-et-Cher et d'Eure-et-Loir. Il comprend quatre aires urbaines : Gien, Montargis, Orléans et Pithiviers. Son point culminant est à 273 m. ■

Cap sur la métropole

➔ DEUX, TROIS CHOSES À SAVOIR SUR ORLÉANS ET SON AGGLOMÉRATION

Histoire riche, esprit de résistance, valeurs humanistes, développement économique qui a fait sa puissance, culture scientifique et d'innovation, cadre de vie salué par tous : Orléans et plus largement son agglomération, c'est un peu tout ça à la fois. Pour preuve...

RÉSISTANCE. Que ce soit contre Jules César ou face aux troupes britanniques, Orléans n'a jamais hésité à tenir tête à l'envahisseur. En 52 avant J.C., les Carnutes se sont ainsi rebellés contre l'autorité romaine. Le 13 février, tous les citoyens romains sont massacrés à Cenabum (nom d'Orléans à l'époque). L'annonce de l'insurrection orléanaise remobilise les Gaulois. Et c'est ainsi que Vercingétorix prend le pouvoir chez les Arvernes et s'impose à la tête du parti anti-romain...

Quelques siècles plus tard, le 8 mai 1429, Jeanne d'Arc bote les Anglais hors d'Orléans, l'un des tournants de la Guerre de Cent ans. ■

LA TÉLÉVISION GRÂCE À ORLÉANS. Vous ne vous êtes jamais demandés pourquoi il y avait une rue et un gymnase Barthélemy à Orléans. Non, ce n'est pas à cause de la Saint-Barthélemy qui a fait de nombreuses victimes dans la cité johannique, mais à cause de René Barthélemy, qui est considéré comme l'un des pères de la télévision. Le 26 avril 1935, à Paris, la première émission de télévision du monde est présentée. Derrière cet exploit, René Barthélemy, qui a fait ses études à Orléans, plus précisément à Pothier. Il intégrera ensuite l'école nationale supérieure d'électricité (Supélec). ■

LÉGENDE DU DRAGON. Un dragon vivait dans une caverne, à La Chapelle-Saint-Mesmin, se nourrissant de chairs puantes. Il parvint à une taille telle qu'il ne pouvait plus tenir dans sa caverne. Il quitta donc son refuge. Et, par son souffle envenimé et sa puanteur intolérable, il gâta toutes les terres voisines ! L'abbé Mesmin, qui était à la tête du monastère bénédictin de Micy, décida alors de débarrasser le pays de ce malheur. Il traversa le fleuve, un tison enflammé à la main, et en frappa le dragon qui mourut aussitôt, consumé par les flammes. À sa mort, en 520, Mesmin fut inhumé dans la grotte. Une église fut édifiée au-dessus, dès le XI^e siècle, à flanc de coteau. Elle prit le nom de Saint-Mesmin.

Au moment de la construction des levées, au XVI^e siècle, la grotte fut néanmoins obstruée et disparut du paysage. Il ne serait resté que la légende sans cette crue de 1856 qui a formé une brèche dans la paroi extérieure. L'archéologue chapellois, Ernest Pillon, en ef-

fectuant des fouilles, mit à jour la grotte sépulcrale de Saint-Mesmin, oubliée depuis deux siècles. L'inauguration a lieu le 13 juin 1858, en présence de Félix Dupanloup, évêque d'Orléans. ■

Sacres royaux

Acte fondateur de la dynastie des Capétiens : le sacre, le 25 décembre 987, à la cathédrale Sainte-Croix d'Orléans, de Hugues Capet et de son fils Robert le Pieux, âgé de 15 ans. Hugues Capet avait déjà été sacré roi à Noyon, au nord de Compiègne, dans l'Oise. Mais associer son fils à un nouveau sacre, à Orléans, fut un moyen d'asseoir sa légitimité et sa succession.

En 1108, Louis VI le Gros sera, lui aussi, sacré dans la cathédrale d'Orléans par l'archevêque de Sens. Il s'agit d'un des rares sacres capétiens n'ayant pas eu lieu à Reims. ■

CINÉMA. Il y a Le Havre. Il y a également Orléans. Orléans est l'une des villes de France à être aussi le titre d'un film, un moyen métrage réalisé par Virgil Vernier, en 2013. ■

EN TRAIN. En 1852 est créée la Compagnie du chemin de fer de Paris à Orléans. Celle-ci a fait édifier la célèbre gare d'Orsay, à Paris. ■

LA GRANDE COUSINE D'AMÉRIQUE. Lorsque la France colonise l'Amérique, elle conquiert un territoire dans la vallée du fleuve Mississippi, de l'embouchure jusqu'à sa source aux frontières du Canada. Ce territoire est baptisé Louisiane et la capitale est nommée La Nouvelle-Orléans en l'honneur du régent de Louis XV, le duc... d'Orléans. En 2005, la ville d'Orléans est venue en aide aux sinistrés de l'ouragan Katrina qui avait ravagé La Nouvelle-Orléans. ■

TOURS. Dans le hit-parade des signes qui indiquent aux Tourangeaux qu'ils sont bien de Tours, est signalé en sixième position... « Tu es de Tours parce que tu es très content de ne pas habiter à Orléans. » Hum, hum, hum... Est-ce que les Orléanais



CÉLÉBRATION. Chaque année, la même ferveur dans les rues d'Orléans.

Une fidélité indéfectible à Jeanne d'Arc

Elles sont célébrées depuis que celle qui a été surnommée la Pucelle d'Orléans a libéré la ville du siège des Anglais, le 8 mai 1429. Hormis quelques rares interruptions (provoquées par les guerres), Orléans rend hommage à son héroïne, chaque 8 mai.

L'année dernière, la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) de la région Centre-Val de Loire, ainsi que la mairie d'Orléans, ont préparé un dossier auprès de l'UNESCO pour obtenir le classement des Fêtes au patrimoine immatériel de France, avant une demande de classement au patrimoine immatériel de l'humanité. ■

s'amusent à chamber les Tourangeaux ? Est-ce qu'on leur a déjà dit qu'ils avaient Amel Bent et nous Marion Cotillard. Oui, c'est moche. Mais, on assume. ■

UNE AGGLO OÙ IL FAIT BON ENTREPRENDRE. Après trois mois d'enquête et plus de 25.000 chefs d'entreprises interrogés, StarOfService a publié les résultats de son étude nationale « Où entreprendre en France ». Le classement a été établi selon des critères comme la convivialité, la facilité de recrutement, la facilité de créer une entreprise, la réglementation et les formations, le réseautage.

Orléans se hisse à la deuxième place du classement des villes. Elle a été reconnue comme disposant de meilleures formations et de programmes de réseautage pour les petites entreprises. « L'environnement est également l'un des plus grands atouts de la ville », souligne-t-on encore. Le seul hic : des difficultés de recrutement sont pointées du

doigt par les PME locales. ■

DES HABITANTS TOUJOURS PLUS NOMBREUX.

Selon le dernier recensement publié en début d'année, Orléans comptait officiellement 114.375 habitants. Soit une hausse de 1 % sur cinq ans. Des chiffres qui font à nouveau de la cité johannique une exception régionale. En effet, sur cette même période 2008-2013, Tours est passé de 135.480 habitants à 134.803, soit une légère baisse de 0,5 %. Même tendance à l'échelle de l'agglomération. Avec 276.632 habitants, la population progresse aussi entre 2008 et 2013 (+1,6 %). Plus rapidement que celle de Tours (+1,2 %). « L'effet TGV s'essouffle, à Tours, explique François Hamet, responsable des observatoires et politiques sectorielles à l'agence de l'urbanisme. L'agglomération d'Orléans a beaucoup souffert de la crise, mais se développe, et profite toujours un peu de sa proximité avec Paris. » ■

UN TRAMWAY NOMMÉ DÉSIR. Le réseau des transports en commun orléanais comporte deux lignes de tramway. La première (de 18 kilomètres), inaugurée en novembre 2000, relie Fleury-les-Aubrais à Orléans - La Source. La ligne B (de 11,3 km), inaugurée en juin 2012, s'étire de l'est à l'ouest de l'agglomération, de Saint-Jean-de-Braye à La Chapelle-Saint-Mesmin. C'est l'une des rares villes, pour ne pas écrire la seule, de cette taille, à proposer deux lignes de tramway. ■

À L'HEURE ESPAGNOLE. Le musée des Beaux-Arts d'Orléans est l'un des trois musées de France à posséder une peinture de Diégo Vélasquez, avec le musée de Rouen et celui du Louvre à Paris. Le Saint-Thomas a été acquis par le musée en 1824 et est depuis l'une des œuvres les plus célèbres de la collection. La toile a récemment été décrochée pour être prêtée le temps d'une exposition d'envergure internationale consacrée au peintre, à Séville (Espagne). Celle-ci débutera mardi prochain et durera jusqu'au 28 février 2017. ■



TRANSPORT. Deux lignes de tramway traversent Orléans et son agglomération. PASCAL PROUST